



# Le coin du juge

## Le plan de la collection

Jean-Claude Lafleur

Tel que promis dans le dernier numéro de *Philatélie Québec*, j'entreprends une série d'articles sur le jugement d'une collection. Ce propos pourrait faire l'objet de tout un livre tellement il y a à dire, mais je me limiterai à des points spécifiques que je considère urgents d'aborder. Les nombreuses occasions que j'ai eues de juger m'ont permis de déceler des lacunes répétées, particulièrement dans les collections de nos jeunes exposants. La connaissance de certaines règles de base pourrait éviter à des exposants de perpétuelles remises sur le chantier, souvent sources de découragement.

Parmi les lacunes qui apparaissent sporadiquement, il me faut spécifier le **plan de la collection**, le **choix du sujet**, la **variété du matériel**, la **mise en évidence des connaissances philatéliques** et le domaine de la **documentation**. Ce seront là les grandes lignes de ce *Coin du juge* dans les articles à venir. Je débute avec le plan de la collection...

La première page vis-à-vis laquelle se rassemblent les juges, c'est évidemment celle qui nous fournit le plan de la collection. Précieuse, indispensable, primordiale, elle nous guide dans toutes nos observations. Elle aura comme force de faire surgir l'heureux résultat du matériel exposé, le judicieux choix des pièces, le succès du but poursuivi et la maîtrise qu'a l'exposant de son matériel philatélique. Dans les expositions internationales, ce plan doit même obligatoirement apparaître dans l'une des quatre langues officielles (entre autres, le français) de la Fédération internationale de philatélie.

Face au **plan directeur** d'une collection, le juge s'arrête à son développement logique, à la pertinence du classement des pièces annoncé ou à l'esprit de la spécialisation préconisé par l'exposant. Quand un philatéliste a décidé de plonger dans la compétition, la décision doit venir de la conviction qu'il a de posséder le nombre de pièces adéquat pour former un ensemble équilibré, qui apparaîtra dès lors dans la collection annoncée dans le plan. Mais ce n'est pas toujours ce qui se produit. Le plan nous promet une démonstration philatélique, thématique ou classique bien précise, mais parfois, en progressant à travers la collection, nous constatons qu'il y a eu aiguillage, bifurcation, égarement même.

Je pense ici à des exemples bien concrets, qu'il faut éviter à tout prix si l'on tient à rester fidèle à son



plan directeur. Ainsi, un exposant qui nous annonce qu'il va couvrir une émission particulière à l'aide de pièces adéquatement choisies, mais qui se «complaint» en cours de route à décrire les marques postales utilisées sur cette émission. Cet exposant ne respecte plus le sujet annoncé.

Un second exemple nous vient d'une collection thématique sur les bateaux à voiles, où le plan nous annonçait que nous verrions dans les pages qui suivraient divers types de bateaux à voiles, judicieusement bien classés dans le plan. Mais, au montage, les digressions qui interviennent sur les personnages qui ont vécu à bord de ces voiliers ou les guerres dans lesquelles ils se sont trouvés mêlés, tout cela ne correspond plus au plan directeur, à la collection préalablement annoncée, au sujet qui a fait naître la collection.

Ces deux précédents exemples veulent démontrer que **l'exposant doit suivre rigoureusement son plan**, lui aussi rigoureusement tracé.

Je peux vous révéler qu'après de nombreuses séances de jugement à tous les niveaux, le plan qui utilise un système de numérotation est toujours apprécié des juges, surtout quand cette numérotation réapparaît au cours de la présentation des pages. Elle évite à l'exposant de faire fausse route et permet au juge de constater que la maîtrise du développement de la collection se poursuit, que l'exposant en est resté maître, que l'équilibre n'a pas été rompu et, surtout, qu'il possédait le **nombre de pièces suffisant pour entreprendre la collection annoncée**.

Ceux et celles qui sont appelés à juger reçoivent habituellement, quelques semaines avant l'exposition, les pages titres des collections qu'ils auront à juger. Lorsqu'on demande aux exposants de faire parvenir la page titre de leur collection, il ne s'agit pas de la page couverture de leur collection, mais bel et bien du plan de leur collection, qui devrait d'ailleurs constituer la première page. Une page couverture avec enluminures ou tout autre exutoire non philatélique a une valeur très minime. **Le plan, lui, bien ordonné, adroitement équilibré, fidèlement suivi, visible dans la pertinence des pièces, claironnant dans la sobriété des commentaires, influence énormément le jugement et en constitue le baliseur.**

Sur les **feuilles de pointage** utilisées maintenant dans toutes les expositions, nous pouvons constater



# WORLD PHILATELIC EXHIBITION

## EXPOSITION PHILATÉLIQUE MONDIALE

Exhibitor / Aussteller / Exposant / Exponente:

Title of exhibit / Titel des exponates / Titre de la collection / Título de la colección:

Criteria / Kriterien / Critères / Criterio

### 1 Treatment/Bearbeitung/Traitement/Tratamiento

- 1.1 Importance, Plan, Structure / Bedeutung, Plan, Gliederung, struktur  
Importance, plan, structure / Importancia, plan estructura
- 1.2 Correct classification of material / Richtige Einordnung des Materials  
Classification correcte du matériel / Clasificación correcta del material
- 1.3 Degree of development and explanations / Entwicklungsgrad und Erläuterungen  
Importance du développement et explications / Importancia del desarrollo y de las explicaciones

YOUTH PHILATELY  
TR PH PS AE RE  
AE AS MX PS TR PH

Valuation Sheet / Bewertungsbogen  
Fiche d'appréciation / Hoja de apreciación

Exhibit No. / Exponat Nr. /  
No. de la collection / Colección No.:

Age group / Altersgruppe / Groupe d'âge / Grupo de edad

A (-15)	B (16 & 17)	C (18 & 19)	D (20 & 21)
16	16	16	16
5	5	5	5
5	10	12	14
29	31	33	35

34

l'importance du plan. À titre d'exemple, dans une collection thématique adulte, on accorde 20 points au plan; dans une collection présentée par un jeune, 12 points; dans les autres types de collection en classe jeunesse, ce sont 16 points qu'on alloue au plan, comme on peut le voir sur une feuille de pointage utilisée lors de CAPEX 96. De plus, conséquemment au plan, d'autres points sont alloués au développement du plan, à son importance et à sa fidélité.



Le plan de la collection, c'est indéniablement le **point de repère** du jugement, c'est la page qu'il faut toujours avoir à l'oeil, relire souvent au cours du montage et au besoin **réécrire pour la rendre conforme** à ce qui est montré. La fidélité au plan doit être telle qu'en jetant un regard panoramique au matériel exposé il parle plus fort que la documentation qui l'accompagne.

Je termine mon propos sur le plan en vous rappelant toute son importance pour une collection cohérente, pour une maîtrise du développement et pour une collection menée à bien dès le départ. Devant une collection dont la documentation serait écrite en chinois, je serais très malheureux si le choix du matériel ne correspondait pas au plan annoncé.

Dans le prochain numéro, nous aborderons: le CHOIX D'UN SUJET.

PHIL @ TÉLIE

## La Philatélie musicale sur INTERNET!

Alors que beaucoup de cercles philatéliques réfléchissent encore sur comment ou quoi faire des nouvelles technologies, divers groupes ont déjà risqué le pas décisif. Ils se servent d'INTERNET pour se mettre en évidence mondialement. Ainsi, depuis quelque temps, le *Motivgruppe Musik e. V.* est présent sur INTERNET. On peut y trouver le catalogue de ses prestations, une liste actualisée des nouveautés en timbres musicaux, une page du bulletin «Le Musicien». Celui qui veut vivre la philatélie EN DIRECT peut même y feuilleter des pages d'albums. Rendez-vous visite sur:



<http://www.geocities.com/vienna/1985>.

Pour d'autres informations EN FRANÇAIS sur ce club, on peut aussi s'adresser à: Léon Licker, 33a, rue Anatole-France, L-1530, LUXEMBOURG.